



Délibération 2018 BS 88 du Bureau Syndical du Parc naturel régional du Luberon

Objet : REALISATION D'OUTILS DE PRESENTATION ET DE PROMOTION DU GEOPARC A LA MAISON DU PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON A APT – DEMANDE DE FINANCEMENT

L'an deux mille dix-huit et le 24 mai à 13h 15, les membres du bureau syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 16 mai, se sont réunis à Mirabeau dans la salle Du Barry, sous la présidence de Mme Dominique SANTONI. Le quorum était atteint.

Etaient présents :

Mmes SANTONI, CHRISOSTOME, CZIMER-SYLVESTRE, DELONNETTE, GATIN, GIAI-GIANETTI, BOR, JEAN, MAGNE, PRIMO, SARTO-BARANCOURT, TRINQUIER.
MM. BERGER, CAHOUR, DEILLE, FISCHER, SARDELLA, SAUVAGEON.

Avaient donné pouvoir :

Mme LETTERON à Mme SARTO-BARANCOURT,
M. FRAYSSINET à M. SAUVAGEON.

Etaient excusés :

Mme COMBE, DAPRES, MM. DAUMAS et MATHERON.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la charte du Parc naturel régional du Luberon adoptée par décret ministériel le 20 mai 2009 et notamment son orientation C.2 : Mettre en œuvre les pratiques d'un tourisme durable et son orientation A.4 : Protéger et valoriser le patrimoine géologique ;

Vu la convention d'objectifs 2015-2020 signée entre l'Etat, la Région, les Conseils Départementaux des Alpes de Haute Provence et de Vaucluse et le Parc naturel régional du Luberon ;

Vu l'avis de la commission UNESCO du Parc du Luberon réunie le 12 octobre 2017 ;

Considérant l'intérêt de ce projet qui vise à :

- répondre favorablement aux recommandations formulées par le Conseil mondial des Géoparc les 16 et 17 septembre 2017 qui a décidé d'attribuer un carton jaune lors de l'examen du rapport de revalidation du Géoparc du Luberon ;
- améliorer la visibilité du centre d'information et du musée du Géoparc (musée de la géologie) situés dans les locaux du Parc naturel régional du Luberon à Apt.

Après en avoir délibéré, le Bureau syndical, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la réalisation d'outils de présentation et de promotion du Géoparc à la Maison du Parc naturel régional du Luberon à Apt et **VALIDE** le plan de financement prévisionnel associé :

Dépenses (en euros /HT)		Recettes (en euros /HT)		
Prestation pour la réalisation de panneaux muséographiques d'information	4 800	Conseil Régional	80 %	10 000
Prestation pour la réalisation de clips vidéo de géosites	5 200	Parc (ingénierie)	20 %	2 500
Ingénierie Parc	2 500			
Total	12 500	Total	100 %	12 500

- **AUTORISE** Madame la Présidente à solliciter l'aide financière de la Région,

- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en application de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Présidente,



Dominique SANTONI

Nombre d'annexe(s) jointe(s) : 1